

INTERVENTION DE SOLANGE CREIGNOU
CONSEILLERE GENERALE DU FINISTERE
DELEGUEE A LA CULTURE

Séance plénière du Conseil général du Finistère de janvier 2015
Rapport « Faire de l'accessibilité de tous à la culture, aux sports
et aux loisirs un vecteur de cohésion sociale »
(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président, cher-es collègues,

« Le sport, la culture et les loisirs sont indispensables à l'épanouissement de chacun et au maintien du lien social ». Cette affirmation est la première phrase de ce rapport qui fait de l'accessibilité de tous à la culture au sport et aux loisirs un vecteur de cohésion sociale. Elle témoigne de la volonté du département du Finistère d'inscrire ces politiques dans les priorités de son action.

Aujourd'hui plus que jamais cette orientation prend tout son sens. Nous sommes tous conscients des contraintes budgétaires qui s'imposent à nous, et c'est en tenant compte de cette réalité que nous avons bâti nos propositions pour cette année 2015.

C'est donc dans la continuité de l'action engagé depuis plusieurs années conformément aux objectifs du plan stratégique que nous vous proposons de travailler cette année encore.

Ainsi, pour ce qui est du spectacle vivant, les principales priorités retenues portent sur l'appui aux structures conventionnées auprès desquelles nous respecterons nos engagements, les aides à la création et le soutien à la diffusion de proximité sur le territoire.

Dans le domaine des musiques actuelles, nous poursuivrons l'action entamée en 2010 par un diagnostic et qui se poursuit par la mise en œuvre du Solima, schéma d'orientation des lieux de musiques actuelles, en mettant l'accent sur l'accompagnement des groupes et le travail de réseau.

Bien entendu, le schéma des enseignements artistiques sera poursuivi et développé, et des cette année, le soutien aux établissements de rayonnement intercommunal sera inscrit dans les contrats de territoire.

Dans le domaine des arts visuels, qui regroupe le cinéma et l'audiovisuel ainsi que les arts plastiques et l'art contemporain nous continuerons à accompagner les actions dans le cadre des dispositifs existants.

Cette année 2015 sera aussi celle de la finalisation du schéma de développement de la lecture publique avec l'ouverture prévue pour l'automne de la dernière antenne de la bibliothèque départementale à Plonevez du Faou. Afin de définir le cadre d'action des différents acteurs de la lecture publique sur le département, il sera proposé en 2015, la mise en place d'une chartre d'action culturelle à la bibliothèque départementale.

Par ailleurs, nous continuerons l'accompagnement des bibliothèques et des manifestations littéraires, mais il vous est proposé d'arrêter le dispositif de soutien à l'édition.

Comme précédemment, l'accompagnement du département pour les projets d'équipements culturels ou socio culturels relèvera uniquement des contrats de territoire.

Notre action en faveur du patrimoine afin de le conserver, de le valoriser et de le faire connaître se poursuivra en 2015 avec dorénavant la prise en compte des actions de conservation du patrimoine dans les contrats de territoire. Les projets touchant le mobilier et les objets d'arts ne sont pas concernés par cette contractualisation et seront toujours examinés dans le cadre des politiques ordinaires.

Pour les propriétés départementales, nous continuerons à travailler sur la conservation, l'accessibilité et l'accueil du public.

Ainsi, il vous est proposé une requalification de l'accueil du musée départemental, la restructuration de l'écomusée des monts d'Arrée et bien entendu la poursuite des opérations de conservation et sécurisation sur les différents sites.

Nous continuerons également l'accompagnement de l'EPCC chemin du patrimoine en Finistère dans ses missions essentielles de gestion et de valorisation des cinq établissements qui le compose.

De même, nous accompagnerons les musées membre du réseau passeport dans leur volonté de travailler ensemble.

Enfin pour cette année 2015, l'essentiel de l'action de valorisation des archives départementales reposera sur la commémoration du centenaire de la grande guerre.

La question sensible de la conservation des archives sera prise en compte avec la poursuite des travaux d'urgence d'assainissement des magasins et le démarrage des opérations de nettoyage.

Voilà Monsieur le Président chers collègues la proposition qui vous est faite en matière culturelle pour 2015. Il n'y aura pas de grands bouleversements dans nos politiques mais une volonté forte de continuer à porter une ambition pour la culture sur le département malgré les contraintes budgétaires d'aujourd'hui et de demain. Vous aviez fait de l'accessibilité à la culture Monsieur le Président un des objectifs prioritaires de votre plan stratégique. Aujourd'hui encore plus qu'hier cette ambition est une nécessité absolue. L'expression culturelle sous toutes ses formes et en toute liberté de création, est source d'épanouissement pour tous, vecteur de rencontre et de lien social. Le rapport d'aujourd'hui va dans ce sens et je vous propose de l'adopter.